PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud
Secrétariat général
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
☎ +41 21 323 72 78

www.plr-vd.ch
info@plr-vd.ch
/PLR.LiberauxRadicauxVaudois
@PLR_VD
@plrvd

Lausanne, le 26 août 2025
Communiqué de presse

Bouclier fiscal

Le PLR Vaud salue les mesures prises par le Conseil d'Etat et rejette l'instauration d'une commission d'enquête parlementaire

Le PLR Vaud a pris connaissance du rapport du Conseil d'Etat sur l'instauration d'une commission d'enquête parlementaire (CEP), ainsi que de celui de Me Paychère, l'expert externe qui a examiné les processus administratifs et légaux ayant abouti à la mise en place du bouclier fiscal dans le canton. Les mesures prises par le Conseil d'Etat sont à saluer. Enfin, Le PLR Vaud rejettera au Grand conseil l'instauration d'une CEP.

Pour le PLR Vaud, il n'y a aucune ambiguïté : la modification légale adoptée par le Grand Conseil en 2024 était la seule voie juste et conforme pour garantir l'application du bouclier fiscal. Toute autre approche aurait conduit à l'arbitraire et à une fiscalité confiscatoire, contraire à la volonté populaire clairement exprimée en 2009.

Le Conseil d'État a eu raison d'assumer cette responsabilité et de sécuriser la pratique en vigueur depuis 2009, confirmée par la loi. C'est une décision claire, indispensable pour maintenir dans notre canton des contribuables majeurs qui contribuent largement à la prospérité du canton.

Le PLR Vaud rappelle que l'objectif du bouclier fiscal est d'éviter une taxation abusive dépassant les 100 % du revenu. Les dérives constatées en 2023 démontraient l'urgence d'agir : il était impératif de restaurer la sécurité du droit et la crédibilité de notre système fiscal.

Nous attendons désormais de l'administration qu'elle mette en place des processus clairs, transparents et fiables, afin que toute difficulté dans l'application d'une pratique fiscale soit remontée et traitée sans délai. L'audit organisationnel annoncé par le Conseil d'État va dans le bon sens et doit apporter des améliorations concrètes.

Enfin, les conclusions du rapport Paychère et les mesures déjà engagées prouvent que la transparence a été faite. Dans ce contexte, une Commission d'enquête parlementaire (CEP) serait non seulement inutile, mais redondante.

Le PLR Vaud restera vigilant et continuera de défendre une fiscalité compétitive et juste, respectueuse de la volonté populaire et garante d'un canton prospère et attractif.

Contacts :
Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, députée, 076 347 08 87
Nicolas Suter, chef du groupe PLR au Grand Conseil, député, 076 559 00 71
Jérôme Thuillard, Secrétaire général, 021 323 72 78